

Action : Contribution de la commune dans la gestion des espaces naturels classés du territoire : RNN des prés salés, Réservoirs de Piraillan, Dunes littorales du Cap - Ferret

Enjeu : Asseoir les conditions d'un avenir respectueux de l'environnement

Objectif : Préserver durablement le patrimoine naturel et les paysages littoraux et forestiers existants

Etat de l'action : en projet **X en cours**

Contexte, description de l'action et des résultats attendus

Du fait d'une situation géographique exceptionnelle, la commune de Lège Cap Ferret, « **une terre faite de sable et d'eau** », offre des espaces naturels patrimoniaux et des paysages emblématiques.

Ainsi, plus d'un quart du territoire communal bénéficie de périmètres de protection et d'inventaire, qui sont autant de témoins de sa richesse écologique (5 ZNIEF, 1 ZICO, 3 sites Natura 2000, 1 site classé et une Réserve Naturelle Nationale).

Les entités paysagères ciblées par ces dispositifs sont les milieux dunaires et arrière dunaires, ainsi que les zones humides.

La Commune est un acteur très impliqué dans la gestion de ces espaces patrimoniaux qui représentent également des enjeux de conservation à l'échelle du Bassin d'Arcachon et participent à la préservation d'habitats naturels ainsi que de nombreuses espèces prioritaires.

Trois sites sont concernés par des plans de gestion pluriannuels : la Réserve Naturelle Nationale des prés salés, les Réservoirs de Piraillan et les Dunes littorales du Cap- Ferret.

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire de ces 3 sites, en a délégué la gestion à la Commune.

Celle- ci s'est entourée de partenaires pour mener à bien cette mission à forts enjeux environnementaux, mais aussi sociétaux. La Commune apporte une attention toute particulière à l'accueil du public, tant sur le volet quantitatif : concilier/maitriser une fréquentation soutenable pour l'environnement et la biodiversité exceptionnelle de chaque site, que sur le volet qualitatif : proposer une information/ éducation à l'environnement de grande qualité, favorable à la connaissance et au respect de l'environnement.

La Réserve Naturelle des prés salés est gérée par l'Association ARPEGE, composée des communes de Lège et Arès, du Conservatoire du Littoral et le l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Un Conservateur et un technicien assurent tout au long de l'année la protection et la mise en œuvre du Plan de gestion qui a été renouvelé en 2016.

Les Réservoirs de Piraillan sont en gestion directe par la Commune : Le Conservateur et le technicien, sont es salariés communaux qui assurent la protection et la gestion du site, ainsi que l'accueil du public et son éducation. Le Plan de gestion sera renouvelé en 2018/2019 et sera renforcé sur la naturalité du site et sa connexion avec le plan d'eau du bassin d'Arcachon.

Les dunes littorales du Cap- Ferret sont cogérées avec le Département, les travaux et la surveillance du site ont été confiés à l'ONF. Le plan de gestion est axé sur une préservation durable des dunes faisant appel au génie végétal, dans un contexte d'érosion éolien et de fréquentation touristique importante en saison estivale.

Moyens

2 salariés à temps plein sur la gestion des Réservoirs de Pirailan

10 jours d'intervention annuelle du service « Espaces Verts » de la Commune sur les 3 sites pour des travaux d'élagage, de fauche et de maîtrise de la végétation, d'entretien et mise en sécurité des cheminements pour le public.

Aide financière de 60 à 80 % par la Région, le Département et le Conservatoire du Littoral.

Indicateurs d'évaluation

Maintien- développement de la biodiversité (suivi de bio indicateurs pour chaque site)

Respect des sites par le public

Partenaires

Conservatoire du Littoral, Département, DDTM, DREAL, Région, Parc Naturel Marin, ONCFS, ONF,

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Services : Espaces Verts

Commission (s) référente(s) : Commission Environnement

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4) = intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **3**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **4**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **3**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **1**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables **1**

Actions réalisées

	2017	2018	2019	2020
Réservoirs de Pirailan : études piscicoles afin de caractériser la connexion avec le plan d'eau du Bassin d'Arcachon			x	x
Dunes du Cap- Ferret : adaptation du plan de gestion		x		
Pilotage des plans de gestion	x	x	x	x

Pour aller plus loin/suite à donner

Elaboration du nouveau Plan de gestion pour :

-les Réservoirs de Pirailan : 2021

-La Réserve Naturelle Nationale des prés salés : 2021